

**ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS DE SAVOIE**

Réception de M. Jean Luquet / 16 avril 2015
Réponse de M. Jacques Berlioz, membre titulaire

Monsieur, cher confrère,

Dès vos premiers mots, vous avez bien voulu exprimer l'honneur que constituait pour vous votre accession à l'un des sièges de membres titulaires de l'Académie de Savoie. Cet honneur, sachez-le, est ressenti de façon chaleureuse par notre Compagnie qui se félicite et se réjouit de vous accueillir en cette salle des délibérations du Conseil départemental, en ce château tant national que départemental, et qui est un beau symbole de votre carrière.

Vous l'avez dit, cher confrère, cher Jean Luquet, dès le début de votre discours : vous êtes un fonctionnaire, un agent de l'Etat mis à la disposition du département de la Savoie. Au service de la collectivité. Au service de la Savoie.

Cette Savoie, vous l'avez adoptée, vous, votre épouse, et vos trois filles. Et elle vous a adoptée, vous et votre famille. Vous êtes né à Rouen, il y a moins de soixante ans. Mais vous n'êtes pas normand, car c'est un accident de carrière de vos parents qui vous y a fait naître. Vos racines sont méridionales, et elles se trouvent plus précisément à Albi d'où votre famille maternelle est originaire. Vous avez passé votre enfance à Agen et poursuivi vos études à Toulouse, où vous avez, comme celui qui vous accueille aujourd'hui, entamé la préparation au concours d'accès à l'Ecole nationale des chartes, en ce magnifique Lycée Pierre de Fermat qui jouxte l'ancienne chapelle des dominicains. Dès 1978 vous rejoignez cette Ecole, dans ce Quartier latin qu'elle a quitté depuis quelques mois, dans ces locaux de la Sorbonne certes étroits et incommodes, mais dont l'évocation amène aisément à quelque mélancolie.

Contrairement à vos camarades de promotion, vous ne vous orientez pas vers les périodes médiévales et modernes, mais bien, en véritable pionnier au sein de l'Ecole, vers l'histoire contemporaine.

Votre thèse, soutenue en mars 1983, porte sur -- j'en cite le titre : « Du paternalisme aux conventions collectives. La politique sociale de la Société des hauts-fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson jusqu'en 1939 ». Jusqu'en 1939 ! Jamais une thèse d'Ecole des chartes n'avait osé se prolonger jusqu'à une date si récente ! Son sujet, vous l'avez choisi en accord avec François Caron, professeur d'histoire économique à la Sorbonne, historien de la Compagnie des chemins de fer du Nord, et qui enseignait l'histoire économique à l'Ecole des

chartes. Ce qui montre au passage que l'École des chartes ne se contentait pas de la paléographie et de la diplomatique... Ce professeur charismatique et d'une redoutable exigence, et qui est disparu il y a quelques mois, vous a rendu encore plus chartiste que chartiste... Vous attaquer à un tel sujet demandait de l'audace. Les archives sociales d'une entreprise telle que celle-là sont dans leur organisation comme dans leur abondance d'une redoutable complexité. Les aborder, les critiquer, les interpréter est, le médiéviste doit le reconnaître, bien plus ardu que d'affronter un cartulaire, exercice quotidien sinon banal pour les élèves de l'École des chartes. Il vous a fallu inventer vos propres instruments d'investigation, en un mot construire une nouvelle érudition.

Vous montrez dans ce travail comment, de 1886 (date de la fondation de la Société des hauts-fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson) à la Seconde guerre mondiale, l'évolution de la politique sociale de cette entreprise relève largement de sa stratégie industrielle. Vous montrez comment, après le choc des grèves de 1905, qui donnèrent lieu à de violents affrontements, la réponse patronale fut la mise en place d'un système paternaliste, avec des mesures en faveur de l'hygiène, des logements ouvriers, des organismes de secours. Vous analysez ensuite comment ce paternalisme a dû s'accommoder, non sans mal, de la nouvelle législation sociale (allocations vieillesse, allocations familiales). Les années 1930 marquent une mutation décisive : la Société de Pont-à-Mousson rationalise les méthodes de travail, avec moins d'ouvriers mais mieux formés, organise efficacement la prévention des accidents du travail, installe des dispensaires, accepte la présence d'un pouvoir syndical.

Vous avez mis en œuvre dans cette thèse tant l'histoire sociale que l'histoire économique. Ces deux histoires sont dialectiquement liées, mais dans des rythmes différents, dans des inspirations diverses, et votre travail illustre avec brio ces rapports complexes, et conflictuels.

Cette approche très concrète des archives contemporaines d'entreprise ne pouvait rendre insensible Jean Favier, directeur général des Archives de France, et membre de l'Institut, qui nomme immédiatement le jeune archiviste paléographe que vous êtes chargé de la mission des Archives nationales auprès du ministère de l'Équipement. En un mot, vous voilà seul, ou presque, pour défendre l'utilité de la conservation des archives au sein d'un très grand ministère.

Vous y restez sept ans, jusqu'en 1990. Vous y classez les archives des dommages de guerre et des politiques de construction des années 1950-1975. Sans oublier votre vocation d'historien, vous participez à plusieurs programmes de recherche élaborés par le CNRS et l'Institut d'histoire du temps présent (et vous avez la chance collaborer avec François Bedarida), sur la Reconstruction et le Logement. Vous publiez alors plusieurs articles sur l'histoire de l'urbanisme. On vous doit aussi l'organisation du réseau des archives des Directions départementales de l'Équipement (la Savoie en profita donc) et enfin l'installation dans l'Arche de la Défense des archives administratives courantes et intermédiaires du ministère de l'Équipement.

Cette mission achevée, vous allez devenir l'homme des secrets, ou plutôt des secrets d'État... Car Jean Favier vous envoie en mission rue de Varenne, auprès des Services du

Premier ministre. Sans compter votre temps, vous collectez les archives de Michel Rocard, Edith Cresson, Pierre Bérégovoy, Edouard Balladur. Vous faites l'inventaire des archives de Laurent Fabius, Jacques Chirac, Michel Rocard, Edith Cresson, Pierre Bérégovoy. Vous rassemblez les archives des organismes rattachés au Premier ministre ; vous préparez la collecte des archives des membres du Gouvernement ; et enfin vous réorganisez les systèmes informatiques du service. Tâche exaltante, car vous savez que ces documents permettent de savoir ce qu'est l'action du gouvernement. Tâche ingrate, car si ces documents sont riches d'information, ils restent des archives confidentielles... Durant les cinq ans que dura votre mission, vous avez vu cinq changements de gouvernements, et autant de collectes massives et urgentes. Vous avez rencontré Pierre Bérégovoy, et c'est pour vous un souvenir que je sais douloureux, dans une entrevue sur la remise de ses archives, en avril 1993, quelques jours avant sa mort.

Après cette rude mission, vous mettez le cap, si j'ose dire, sur les Archives départementales de la Savoie. Le poste était disponible, et la collectivité (dans sa grande sagacité) accepta votre candidature. Moi-même ancien responsable des archives départementales du Jura, je peux dire combien ce métier est passionnant. Une des raisons de cet intérêt est que, lorsque l'on n'est pas issu familialement du territoire où l'on est nommé, l'on découvre et apprend à apprécier un département, un pays, son paysage et ses habitants de l'intérieur, par les documents que depuis le Moyen Age il a produit, mais aussi par le contact quotidien avec celles et ceux qui travaillent avec vous. Le savoir et le travail de tous les jours ouvrent pour l'archiviste à la passion du pays dans lequel il vit, dans les secrets duquel il est plongé, dans son âme même. Bien des conservateurs d'archive font, et c'est votre cas, d'un département de travail, un département d'adoption et de cœur. De plus, doit-on le répéter, la Savoie est d'une richesse archivistique prodigieuse, digne de la nation qu'elle fut. Lors de sa nomination Jean Luquet a dû être envié par bien des consœurs et confrères chartistes.

Depuis 1996, vous êtes donc directeur des Archives départementales de la Savoie. Et, je le signale, vous appartenez depuis 2013 au corps prestigieux des conservateurs généraux du patrimoine.

Rien ne sied mieux à un archiviste que la durée : il a le temps de s'imprégner de ses fonds, d'en connaître les méandres et la complexité, d'agir sur eux. Vous l'avez dit dans votre discours, un archiviste collecte, trie, diffuse, valorise.

Vous avez collecté des archives d'administration, certes, mais aussi des documents d'organismes importants dont les documents peuvent si vite disparaître, je pense aux archives de l'Atelier d'architecture en montagne. Vous avez collecté (ou transféré) les archives de personnalités ayant œuvré en Savoie, comme celles de Jacques Labro, le visionnaire d'Avoriaz, de Michel Bezançon, l'architecte de La Plagne, ou d'Henri-Jacques Le Même, architecte ayant œuvré à Megève, ou enfin de Laurent Chappis, l'architecte de Courchevel. Vous avez dirigé de nombreux inventaires autour des archives de Joseph de Maistre, cher à notre confrère Jean-Louis Darcel, des archives de l'administration de la Savoie pendant la Seconde guerre mondiale, des archives d'Henri-Jacques Le Même.

L'archiviste c'est aussi celui qui maîtrise les technologies informatiques. Vous êtes un spécialiste reconnu internationalement des questions de numérisation et d'internet. L'université de Lyon III, celle de Lausanne, ou l'Institut national du patrimoine font régulièrement appel à vous pour former leurs étudiants.

Vous avez mis en place le site Internet Sabaudia.org (avec diffusion des inventaires et la présentation de dossiers d'histoire, pour les deux départements savoyards, dans le cadre de l'Assemblée des Pays de Savoie). Vous avez entamé un vaste programme de numérisation des collections (plus de 2,5 million d'images) avec leur diffusion sur Internet depuis avril 2003 qui attire des centaines de milliers de visiteurs par ans (680 000 visiteurs en 2013). Là les archives sont vraiment à la disposition de toutes et tous.

Vous n'avez pas oublié votre rôle d'historien et de savant. Vous avez organisé, ou co-organisé nombre de colloques. Vous écrivez vous-même, et je pense notamment à votre belle synthèse publié en 2010 : *La Savoie de l'annexion : le rattachement à la France*, ou aux catalogues d'expositions, qui sont des œuvres à par entière. Mais vous savez que la valorisation passe par des expositions destinées à un vaste public (« Mille ans d'archives », « Boire et manger », « Les Communes de montagne », « La Savoie des ombres », etc.). Cette question vous préoccupe. En 2012, vous donnez à La Gazette des archives (vous y écrivez d'ailleurs régulièrement) un article au titre quelque peu provocateur : « L'action culturelle est-elle l'avenir des archives? » Car collecter et trier ne suffisent plus. Les Archives doivent s'impliquer davantage dans le travail de restitution du savoir historique.

Vos qualités intellectuelles, morales et humaines, votre puissance de travail, unanimement reconnues, vous amènent à suivre, depuis 2006, l'ensemble des politiques des patrimoines pour le service du conseil général, aujourd'hui départemental, et dont je salue le Président, Monsieur Hervé Gaymard.

Il serait trop long de détailler tous les dossiers passionnants que vous avez traités et mis en route. Je citerai le 150e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France qui bénéficia d'actions innombrables et réussies, tant savantes (et cher Jean Luquet, vous avez même aidé financièrement l'Ecole des chartes à organiser une rencontre sur ce sujet à La Courneuve ; je vous en remercie encore), tant savantes donc que populaires. Je citerai quelques unes de vos actions visant à mettre en lumière les grands sites patrimoniaux savoyards : l'abbaye de Hautecombe avec ses expositions à la Grange batelière, dans ce cadre majestueux, où se rencontrent histoire, nature et vie intérieure ; la sainte Chapelle du château des duc, avec sa restauration ; les forts de l'Esseillon, vestige exceptionnel des lignes de défenses de la Maison de Savoie contre une éventuelle invasion française, avec l'offre de parcours instructifs et ludiques.

Un simple mot sur le Musée savoisien, désormais départemental, qui lorsqu'il ouvrira de nouveau sera un musée modèle, tant dans sa présentation muséale que dans la gestion de ses collections. J'ai la chance de faire partie de son comité scientifique et, lors de chacune de ses réunions, je goûte votre précision d'administrateur, votre sens de la médiation, votre savoir d'historien, votre ambition dans le désir du partage de ce savoir. Vous aimez travailler en équipe, avec les autres, et cela est sensible. Et vous savez allier action et réflexion, alimentée sans doute par les longues randonnées en montagnes dont vous êtes friand.

Responsable des archives et du patrimoine savoyard, vous incarnez le passé savoyard. Vous le protégez, vous l'alimentez, vous le faites connaître. Pour votre discours de réception en qualité de membre titulaire, vous avez puisé dans votre expérience et votre savoir de directeur des archives de la Savoie. Mais aussi dans l'expérience et le savoir acquis dans vos précédentes fonctions, où vous avez dû *ex nihilo* construire et organiser un service d'archives.

Vous avez insisté dans ce discours qui invitait à une lecture européenne de l'histoire à travers les archives savoyardes sur quatre aspects fondamentaux :

1. Les archives des nations et des collectivités humaines ont une histoire. Cela sonne certes comme une évidence, mais nous l'oublions trop souvent, comme si les documents s'entassaient doucement, comme par nature, au fil du temps. Les historiens et même les archivistes (c'est paradoxal) ont longtemps négligé cet aspect.

Le prestigieux Trésor des chartes des archives nationales n'a été étudié dans sa profondeur historique, du XIIIe au XIXe siècle, et dans ses nombreux aléas, que dans une thèse d'Ecole des chartes soutenue en 2007 par Yann Potin, même si Krzysztof Pomian avait rapidement traité le sujet dans le 3e tome de l'ouvrage collectif *Les lieux de mémoire*, paru en 1992.

Vous avez brillamment retracé pour la Savoie cette histoire millénaire, en attirant l'attention sur le fonds des archives de la Chambre des comptes et de ses imposants rouleaux de parchemin, que connaît si bien notre confrère Christian Guilleré, de l'université de Savoie, qui a contribué avec vous et bien d'autres à les mettre en valeur, notamment par le biais d'Internet.

Ces archives sont « le cœur de l'administration savoyarde », avez-vous dit avec raison et elles sont un modèle pour l'Occident médiéval d'une bonne administration. Quant au Trésor des chartes, il est minutieusement inventorié, depuis le XVe siècle. Et vous en avez présenté deux de ses gemmes : le premier en est la charte de Rodolphe III, datée de 996. J'ai noté au passage que votre formation de médiéviste reçue à l'Ecole vous a permis d'affronter efficacement ce rude document, de le traduire et de le commenter. Ainsi les archives de la société de Pont-à-Mousson ne vous ont-elles pas éloigné (bien au contraire) des actes burgondes. Le second la bulle d'or de Frédéric Barberousse, datée de 1186.

2. Le deuxième aspect sur lequel vous avez insisté, et qui est tout aussi fondamental, est que les archives sont des enjeux de pouvoir, à haute teneur symbolique. Au XVIe siècle, le Trésor des chartes quittent Chambéry, pour échapper au pouvoir français conquérant. Turin, nouvelle capitale de la maison de Savoie, le conservera bientôt.

Vous avez montré combien ces documents étaient fréquemment utilisés. Ils devaient donc être inventoriés avec soin, dans une perspective que l'on dirait aujourd'hui plus documentaire qu'archivistique. Le principe du respect des fonds n'était précisément guère respecté. Et vous avez montré que les index de ces inventaires sont si élaborés que les bases de données contemporaines ne peuvent les égaler. Cela pousse à la modestie et au respect de la science de nos prédécesseurs. Quant aux conventions annexes au traité de

rattachement de la Savoie à la France, elles ouvrent à un fractionnement des archives, et sans doute à quelques disparitions. Plus tard vos prédécesseurs, comme Gabriel Pérouse, militent pour le retour des archives anciennes de l'ancien duché de Savoie. Son propos, vous l'avez montré, n'est pas nationaliste, mais tout à la fois régionaliste et scientifique. Les choses se compliquent avec l'application du traité de paix de 1947. Vous en avez retracé avec brio les étapes.

Et vous n'avez pas manqué de souligner le rôle premier de celui qui fut notre professeur de diplomatie, Robert-Henri Bautier, membre de l'Institut, qui fut membre de la délégation française pour l'exécution des clauses d'archives du traité de paix franco-italien de 1947, et délégué à la remise des archives de la Savoie et de Nice à la France de 1949 à 1952.

De façon générale les deux départements savoyards ont accru leurs fonds, et les chercheurs peuvent désormais trouver leur provende sur place, ou œuvrer sur des microfilms de substitution. Mais hélas le respect des fonds a été, avez-vous dit, piétiné...

3. Et c'est là, troisième aspect marquant de votre présentation, où la responsabilité de l'archiviste intervient. Les fonds ont été dispersés. Il faut les réunir. S'il semble impensable de les réunir matériellement, il faut les réunir virtuellement.

Votre plaidoyer pour une numérisation des fonds savoyards et la restitution de leur intégrité sur Internet montre votre goût du défi scientifique. Il est à la hauteur du savoir faire français, savoyard et italien en la matière.

4. Vous aussi montré que si les archives étaient un enjeu politique, elles étaient aussi un enjeu patrimonial. La Savoie se définit d'abord par son histoire. Vous l'avez dit. Sentiment certes diffus, surtout parmi les « nouveaux Savoyards », mais très présent.

Comme vous l'avez si bien dit, les archives participent de façon volontaire, voire volontariste, à la mise en place de l'héritage historique au sein d'une mise en valeur d'une culture qui prend toute sa place dans une Europe largement ouverte au monde. Soyez remercié pour ce programme savant et ouvert à un large public, savoyard, français et européen, citoyen et humaniste, qui s'enracine pleinement dans l'histoire et l'expression des territoires qui constituent cette Europe.

Cher Jean Luquet, au terme de votre discours de réception vous rejoignez cette après-midi la lignée des directeurs des archives de la Savoie que l'Académie a eu l'honneur de compter dans ses rangs.

Vous avez cité Gabriel Pérouse, archiviste et historien de la Savoie, de 1898 à 1928 ; vous avez cité aussi André Perret, archiviste départemental de 1955 à 1984, travailleur infatigable, auteur en 1979 du magnifique *Guide des archives de la Savoie*, et nous avons été sensibles à l'hommage que vous lui avez rendu. Il faudrait encore citer Alexis de Jussieu, archiviste du département de 1860 à 1890 ; Jules-Joseph Vernier, archiviste départemental de la Savoie de 1890 à 1898, qui publia, à ses frais, en 1897, l'irremplaçable *Dictionnaire topographique de la Savoie* ; ou encore Pierre Bernard, lui aussi archiviste départemental de la Savoie de 1929 à 1949, et qui classa le fonds du Sénat de Savoie.

Votre présence parmi nous sera, j'en suis persuadé, aussi active que celle de vos valeureux aînés. Et notre Académie va pouvoir bénéficier du fruit de vos recherches sur la Savoie, et de votre savoir et de votre expérience en matière de conservation et de valorisation du patrimoine savoyard.

Soyez donc le bienvenu, cher confrère, dans notre Compagnie !
